

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1975 B 00155
Numéro SIREN : 305 304 966
Nom ou dénomination : 4 M PROVENCE ROUTE

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2023 sous le numéro de dépôt 3670

4M PROVENCE ROUTE

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 1 051 500 €

SIEGE SOCIAL : SORGUES (84700) VILLAGE ERO - ROUTE NATIONALE 7

305 304 966 RCS AVIGNON

EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 29 MARS 2023

Le 29 mars 2023, à 17 heures 30, les actionnaires de la société se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire, sur convocation faite par le Directoire

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Nicole MEREU-ROUBY, en sa qualité de Présidente du Conseil de surveillance.

LA FINANCIERE RD et NJ FINANCIERE, les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Alexandre MEREU est choisi comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent 845 actions sur les 1 845 actions composant le capital, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

L'assemblée générale constate que GALLO & ASSOCIES AUDIT, commissaire aux comptes, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception est présente.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- la copie de la lettre de convocation adressée au commissaire aux comptes,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2022,
- le rapport du Directoire,
- le rapport du conseil de surveillance,
- le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise,
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le texte des résolutions proposées.

Puis Madame la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport du directoire, les rapports du conseil de surveillance, les rapports du commissaire aux comptes, la liste des actionnaires, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

(...)

- Démission du commissaire aux comptes suppléant,

(...)

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Madame la présidente présente le rapport du directoire.

Puis elle fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes et des rapports du conseil de surveillance.

Enfin elle déclare la discussion ouverte. (...)

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

SIXIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Sébastien CHIRAT de ses fonctions de commissaire aux comptes suppléant. GALLO & ASSOCIES AUDIT, commissaire aux comptes titulaire étant une société pluripersonnelle, il n'y a pas lieu de nommer un nouveau commissaire aux comptes suppléant.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.....

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.....

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Signature :

Pour extrait certifié conforme
Le président du directoire
Fabien MEREU

